



Amicale des anciens combattants d'Audenge
Mairie,
24, allée Ernest de Boissière
33980 Audenge

Le président
Stéphane Thierry
06.21.23.96.56
s.e.thierry@wanadoo.fr

AMICALE des ANCIENS COMBATTANTS d'AUDENGE

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 11 février 2024

Nombre d'adhérents à jour de cotisation : 72

Membres présents : 46

Procurations : 16

Total membres pouvant voter : 62

Le quorum est atteint, la séance peut commencer à 10 heures 30.

1 – Le mot du Président :

Le président, Stéphane Thierry, demande d'observer une minute de silence en l'honneur de ceux qui nous ont quittés en 2023, Jean-Claude Lanotte le 06 mai, Serge Dornon le 17 juin, Paul Rodriguez le 21 juillet, Jean Lechevallier le 18 août, tous 3 anciens combattants, et Martine Charron le 28 novembre, membre bienfaitrice de notre association, ainsi que pour nos militaires en opérations extérieures qui ont perdu la vie pour notre liberté.

Site : <http://ancienscombattants-audenge.wifeo.com/>

Facebook : @ancienscombattantsaudenge

Avant lecture des différents comptes rendus, le président effectue un certain nombre de remerciement :

- Tout d'abord à Madame le maire, conseillère régionale, pour sa présence et pour l'attention qu'elle porte aux anciens combattants, toujours proche et à l'écoute de notre association
- Les 23 nouveaux adhérents qui nous ont rejoints en 2023, confortant notre association.
- Les membres du C.A qui se sont investis tout au long de l'année.
- Bernadette , Evelyne et Mélanie ainsi que les enfants Charly, Gabriel et Léa pour la distribution des bleuets à la cérémonie du 11 novembre.

2 – Le compte rendu de l'assemblée générale du 26 février 2023 - Adopté à l'unanimité

3 – Lecture est faite du rapport moral 2023 par le président - Adopté à l'unanimité

- L'an dernier, notre amicale comptait 139 membres : 49 anciens combattants, 26 soldats de France, 9 veuves et 59 bienfaiteurs et bienfaitrices. L'âge moyen des anciens combattants de l'Amicale est de 70 ans, pour l'ensemble des adhérents 65 ans.

Les activités réalisées au cours de cette année 2023 :

- Tout au long de cette année l'Amicale a participé à l'ensemble des cérémonies commémoratives, et organisé un certain nombre de repas conviviaux :
 - **26 février**, repas convivial autour d'un couscous.
 - **8 mai**, commémoration de la victoire du 8 mai 1945, suivi d'un repas convivial
 - **8 juin**, journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine.
 - **18 juin**, journée commémorative de l'appel du Général De Gaulle.
 - **14 juillet**, Fête nationale.
 - **03 septembre**, participation au forum des associations
 - **09 septembre**, méchoui réunissant les anciens combattants de Lanton et la médaille militaire.
 - **17 septembre**, participation à la journée du patrimoine avec l'ouverture du musée.
 - **11 novembre**, commémoration de la victoire et de la paix, jour anniversaire de l'armistice et hommage rendus à tous les morts pour la France, suivi d'un repas convivial.
 - **05 décembre**, journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Décorations :

- Lors de la cérémonie du 08 mai le Président a remis la médaille des combattants de moins de 20 ans à Jacques Leris pour une action héroïque au combat en Indochine en 1947.

Conférence au Collège :

- A la demande de la nouvelle professeure responsable de la classe défense, le président a rencontré les collégiens de cette classe avant leur participation à la cérémonie du 11 novembre pour leur expliquer le devoir de mémoire, le rôle de l'amicale et le déroulé de la cérémonie.

Musée des anciens combattants :

- Le Musée des anciens combattants que l'Amicale a créé, réunit de nombreux souvenirs de guerre des conflits de 1870, 14-18, 39-45, des guerres d'Indochine et d'Algérie, ainsi que des opérations extérieures récentes :
- Nous assurons des permanences au musée des anciens combattants, à la Villa Isabelle et participons à l'entretien et à la mise en valeur des objets qui lui sont confiés.
 - o Nombre de visiteurs en 2023 : 118.
 - o Nous avons eu l'honneur de recevoir de nouveaux dons : des lettres manuscrites de 1918, des médailles de 1918, 1 sabre de 1870 et des éléments d'uniforme.

4 – Lecture est faite du rapport financier par le trésorier Jean-Jacques Gentil - Adopté à l'unanimité

- Le compte bancaire présente un solde créditeur de 3173,45€
- Le trésorier a détaillé chaque ligne de trésorerie.

5 – Rapport contrôleurs aux comptes :

- Les vérificateurs aux comptes Danielle Besnard et Jacques Fauconnet ont donné quitus des comptes de l'association.

6 – Projets pour 2024 - Adoptés à l'unanimité

- Ouverture du musée pour les journées du patrimoine et comme en 2023 du mois d'avril au mois de septembre le 1^{er} et le 3^{ème} samedi du mois ainsi que sur demande.
- Le repas convivial du 08 mai qui suivra la cérémonie.
- Le repas convivial du 11 novembre qui suivra la cérémonie. Avant la cérémonie des bleuets de France seront proposés, sous forme de quête aux participants à la cérémonie.
- Toujours en attente, donner le nom de Robert Gadou qui fut un des commandos Keffer qui libéra la France à la place du château d'eau. Nous demanderons la présence de drapeaux au groupement des porte-drapeaux.

- Participation au méchoui commun aux 3 associations patriotiques (UNC Lanton, le Médaille militaire et Amicale des Anciens Combattants)
- Participation au forum des associations.
- Participation à la journée du patrimoine.
- Un voyage en préparation pour 2025 à Rochefort.
- Inauguration d'une plaque en hommage à Robert Gadou, membre des commandos Keffer, libérateur de la France.

7- Informations sur le monde combattant

- Pension du combattant : elle est augmentée de 14,12€ pour 2024. Elle atteint la somme de 826,80€.
- Carte du combattant : maintenant il suffit de 112 jours en opérations (pas forcément consécutif) pour l'obtenir.
- Transports : les titulaires de la carte du combattant bénéficient du transport gratuit avec la société CITRAM sur présentation de leur carte. Pour les transports de la métropole Bordelaise il faut faire une demande (<https://tarificationsolidaire.bordeaux-metropole.fr>) et l'on obtient une carte. Pour la demande il faut envoyer une copie de la carte du combattant et une photo d'identité ; ou aller à Bordeaux dans un des bureaux (Buttinière et Quinconces).

9 – Election des vérificateurs aux comptes :

A l'unanimité sont reconduites dans leur fonction de vérificateurs aux comptes Danielle Besnard et Jacques Fauconnet.

10 – Renouvellement du conseil d'administration :

Cette année Stéphane Thierry, Ahlame Pineau et Alain Baicry font parti du tiers sortant.

- Ahlame Pineau et , Alain Baicry ne se représentent au conseil d'administration.
- Stéphane Thierry se représente

Volontaires : 2

- Jean-François Leborgne, Dorian Lescarret

Sont déclarés élus Stéphane Thierry, Jean-François Leborgne et Dorian Lescarret

11 – Portes drapeau :

- Marc Favard
- Franck Vigon
- Dorian Lescarret

Site : <http://ancienscombattants-audenge.wifeo.com/>

Facebook : @ancienscombattantsaudenge

12 – Election du bureau :

Le bureau constitué se compose de :

- Présidente d'Honneur : Madame le maire
 - Président : Stéphane Thierry
 - Vice-président : Pascal Rouzaud
 - Secrétaire : Pascal Rouzaud
 - Secrétaire adjoint : Stéphane Thierry
 - Trésorier : Jean-Jacques Gentil
 - Trésorier adjoint : Christian François
- Conseil d'administration : Marc Favard, Jean-Louis Gomez, Jean-François Leborgne, Dorian Lescarret, Christian Roman, Franck Vigon.

13 – Clôture de l'AG par Madame le maire :

« ...L'amicale est une association majeure...L'amicale et ses membres sont présents à toutes les cérémonies au monument aux morts... Je remercie les membres de l'amicale pour leur investissement dans l'organisation et la tenue de nos cérémonies. Le musée me tient particulièrement à cœur, il participe au devoir de mémoire auquel je suis très attachée... ».

14– Un dépôt de gerbe au monument aux morts est effectué par madame le maire, les membres du C.A et les adhérents présents.

15– L'A.G se clôture par le pot de l'amitié..

Audenge le 15 Février 2024

Le président des Anciens Combattants

